

Avant, pendant, après,  
une intervention de Police

**La psychologue**

**06.22.63.83.85**

[psychologue-rennes@interieur.gouv.fr](mailto:psychologue-rennes@interieur.gouv.fr)

**L'intervenante sociale**

**06.18.83.10.07**

[intervenant-social-rennes@interieur.gouv.fr](mailto:intervenant-social-rennes@interieur.gouv.fr)

*Bureaux situés à l'Hôtel de Police  
22 boulevard de la Tour d'Auvergne  
Rennes*

**Entretiens gratuits et confidentiels**



## Écoute Psychologique et Accueil Social en Commissariat



*Vous avez besoin d'être écouté,  
soutenu, informé :*

***un professionnel peut vous recevoir***

Avant, pendant, après,  
une intervention de Police

**La psychologue**

**06.22.63.83.85**

[psychologue-rennes@interieur.gouv.fr](mailto:psychologue-rennes@interieur.gouv.fr)

**L'intervenante sociale**

**06.18.83.10.07**

[intervenant-social-rennes@interieur.gouv.fr](mailto:intervenant-social-rennes@interieur.gouv.fr)

*Bureaux situés à l'Hôtel de Police  
22 boulevard de la Tour d'Auvergne  
Rennes*

**Entretiens gratuits et confidentiels**



## Écoute Psychologique et Accueil Social en Commissariat



*Vous avez besoin d'être écouté,  
soutenu, informé :*

***un professionnel peut vous recevoir***

**Vous ou un proche avez été**  
**victime** ou **témoin**

- d'une agression
- d'un conflit familial
- de violences conjugales
- de harcèlement, menaces
- de vol, d'un cambriolage
- d'un accident routier...

**Vous ou un proche avez été**  
**mis en cause**

Certains événements peuvent être difficiles à vivre ou potentiellement traumatisants et entraîner des manifestations physiques ou psychiques douloureuses (stress, anxiété, peur, tristesse, autre émotion intense, symptômes dépressifs,...).

**La psychologue du commissariat** peut vous recevoir pour vous permettre de parler de ce que vous avez vécu et de ce que vous ressentez. Elle vous proposera l'accompagnement le plus adapté pour faire face à cette épreuve.

Certains événements peuvent entraîner des difficultés sociales et/ou familiales. Les démarches peuvent être compliquées à entreprendre.

**L'intervenante sociale en poste au commissariat,** peut vous recevoir pour identifier vos besoins, échanger avec vous sur la situation et sur les orientations qui peuvent vous être proposées.

**N'hésitez pas à solliciter un soutien**

**Vous ou un proche avez été**  
**victime** ou **témoin**

- d'une agression
- d'un conflit familial
- de violences conjugales
- de harcèlement, menaces
- de vol, d'un cambriolage
- d'un accident routier...

**Vous ou un proche avez été**  
**mis en cause**

Certains événements peuvent être difficiles à vivre ou potentiellement traumatisants et entraîner des manifestations physiques ou psychiques douloureuses (stress, anxiété, peur, tristesse, autre émotion intense, symptômes dépressifs,...).

**La psychologue du commissariat** peut vous recevoir pour vous permettre de parler de ce que vous avez vécu et de ce que vous ressentez. Elle vous proposera l'accompagnement le plus adapté pour faire face à cette épreuve.

Certains événements peuvent entraîner des difficultés sociales et/ou familiales. Les démarches peuvent être compliquées à entreprendre.

**L'intervenante sociale en poste au commissariat,** peut vous recevoir pour identifier vos besoins, échanger avec vous sur la situation et sur les orientations qui peuvent vous être proposées.

**N'hésitez pas à solliciter un soutien**